



Séance spéciale du conseil municipal de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 25 octobre 2016 à 14 h 30 à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères Josée Lacasse, Mike Duggan, Richard M. Bégin, Maxime Tremblay, Jocelyn Blondin, Louise Boudrias, Denise Laferrière, Cédric Tessier, Denis Tassé, Myriam Nadeau, Daniel Champagne, Sylvie Goneau, Jean-François LeBlanc, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse formant quorum du conseil, sous la présidence de monsieur le conseiller Gilles Carpentier, seiller Daniel Champagne.

Est absente, madame la conseillère Mireille Apollon.

Sont également présentes, madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale et M^e Suzanne Ouellet, greffier.

L'avis de convocation ainsi que ses certificats de signification sont déposés sur la table du conseil.

Monsieur le président constate le quorum.

Monsieur le conseiller Richard M. Bégin prend son siège.

CM-2016-865 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER CÉDRIC TESSIER
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARTIN LAJEUNESSE**

ET RÉSOLU QUE ce conseil adopte l'ordre du jour de la présente séance, comme soumis.

Adoptée

CM-2016-866 COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA VILLE DE GATINEAU - STATUTS ET RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

CONSIDÉRANT QUE les statuts et règles de régie interne de la Commission de développement économique de la Ville de Gatineau ont été discutés au printemps dernier et rendus public lors de l'appel de candidatures;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection des membres de la Commission de développement économique de la Ville de Gatineau propose d'effectuer certains changements à l'article 5 des statuts et règles de régie interne de la commission;

CONSIDÉRANT QUE le secteur immobilier-construction est le deuxième employeur de la région;

CONSIDÉRANT les discussions tenues avec les préfets de la région :

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-FRANÇOIS LEBLANC
APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SYLVIE GONEAU**

ET RÉSOLU QUE ce conseil :

- accepte de modifier l'article 5 des statuts et règles de régie interne de la commission pour y apporter les deux modifications suivantes :
 - Ajouter un membre provenant d'une entreprise du secteur immobilier-construction;
 - Préciser que le représentant des MRC de l'Outaouais siège sans droit de vote;
- entérine les statuts et règles de régie interne de la Commission de développement économique de la Ville de Gatineau.

Adoptée

CM-2016-867

**NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE DE LA VILLE DE GATINEAU**

CONSIDÉRANT QUE ce conseil, par sa résolution numéro CM-2016-85 du 26 janvier 2016, approuvait la mise en place de la Commission de développement économique de la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE le mandat de la commission est de faire une vigie de l'état du développement économique et de la conjoncture et de soumettre au conseil municipal des recommandations sur la stratégie à suivre pour favoriser le développement économique ainsi que sur des actions à entreprendre face aux opportunités et défis qui peuvent se présenter;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau a procédé à deux appels de candidatures auprès des entreprises et des organismes sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE les candidatures reçues ont été soumises à un comité de sélection, formé de cinq membres du conseil municipal, qui avait comme principal mandat l'analyse des candidatures reçues afin de formuler une recommandation au conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection des membres de la Commission de développement économique de la Ville de Gatineau s'est réuni à deux reprises pour choisir les membres qui participeront aux travaux de cette instance;

CONSIDÉRANT QUE le présent mandat couvrira une période de deux ans :

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARTIN LAJEUNESSE
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MAXIME TREMBLAY**

ET RÉSOLU QUE ce conseil, suite à la recommandation du comité de sélection des membres de la Commission de développement économique de la Ville de Gatineau, accepte la nomination des personnes suivantes à titre de membres de la Commission de développement économique de la Ville de Gatineau :

- Élus municipaux :
 - Monsieur Maxime Pedneaud-Jobin, maire;
 - Monsieur Jean-François LeBlanc, conseiller municipal.
- Membres statutaires :
 - Monsieur Jean-Claude Des Rosiers, président de la Chambre de commerce de Gatineau;
 - Madame France Bélisle, directrice générale de Tourisme Outaouais;
 - Monsieur Stéphane Parent, président du Développement économique – CLD Gatineau.

- Membres provenant des PME et micro-PME :
 - Madame Fanny Robert, Cinéma Aylmer;
 - Madame Valérie St-Jean, 4elements;
 - Madame Magda Sylvestre Louis-Jean, La Créole Xpress.
- Membres provenant des grandes entreprises (plus de 100 employés) :
 - Monsieur Frédéric Boulanger, Macadamian;
 - Monsieur Alexandre Gosselin, Glatfelter.
- Membre provenant d'une entreprise du secteur immobilier-construction :
 - Monsieur Charles Masse, Le Groupe Heafey.
- Membres provenant des organismes de l'économie sociale :
 - Madame Martine Plourde, Option Femmes Emploi;
 - Monsieur André Landry, La Relance Outaouais.
- Membres provenant du milieu de l'éducation :
 - Monsieur Jean-Claude Bouchard, directeur général de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais;
 - Monsieur Frédéric Poulin, directeur général du Cégep de l'Outaouais.
- Membre sans droit de vote, préfet d'une MRC de l'Outaouais :
 - Monsieur Robert Bussière, préfet de la MRC des Collines.

Adoptée

CM-2016-868

ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MADAME ISABELLE VEILLEUX AU POSTE DE DIRECTEUR - SECRÉTARIAT AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - MODULE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de directeur (poste numéro SDE-CAD-001 au plan d'effectifs des cadres) du Secrétariat au développement économique du Module de l'aménagement et du développement économique, selon les normes et pratiques en vigueur :

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE pour donner suite à la recommandation du comité exécutif numéro CE-2016-875 du 25 octobre 2016, ce conseil accepte l'engagement à l'essai et la permanence de madame Isabelle Veilleux au poste de directeur – Secrétariat au développement économique (poste numéro SDE-CAD-001 au plan d'effectifs des cadres) du Module de l'aménagement et du développement économique sous la gouverne du directeur.

Le salaire de madame Isabelle Veilleux est établi à la classe 7, échelon 7 de l'échelle salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Madame Isabelle Veilleux sera assujettie à une période d'essai de 12 mois. Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Madame Isabelle Veilleux est assujettie à l'ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau, à l'exception de l'article I. Elle bénéficiera de quatre semaines de vacances à compter du 1^{er} mai 2017.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi des cadres de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-62225-115 – Secrétariat au développement économique – Réguliers – Non-Syndiqués.

Un certificat du trésorier a été émis le 25 octobre 2016.

Adoptée

CM-2016-869

LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE DENISE LAFERRIÈRE
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MAXIME TREMBLAY**

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte de lever la séance à 14 h 45.

Adoptée

DANIEL CHAMPAGNE
Conseiller et président
Conseil municipal

M^c SUZANNE OUELLET
Greffier